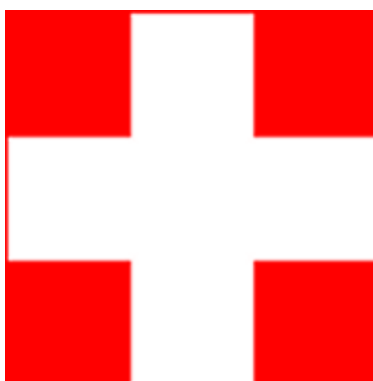


LE DRAPEAU SUISSE

Le drapeau fédéral

Il consistait en une croix blanche trapue faite de 5 carrés égaux sur fond rouge. Le drapeau fut consacré par la Constitution de 1848 et aucune modification ne fut apportée lors de sa révision en 1874.



Contrairement à ce que l'on prétend, l'utilisation du drapeau ci-dessus comme emblème de ralliement des troupes suisses n'est pas l'oeuvre de Dufour. Comme nous le verrons plus bas, en 1800, par exemple, **Niklaus (Leodegar) Franz (Ignaz) von Bachmann** l'avait déjà utilisé .

Glaronnais, il naît à Näfels le 27.03.1740 et y meurt le 11.02.1831. Descendant d'une famille noble de Glaris, il suit ses études au collège jésuite de Feldkirch, puis à Rome. Il s'engage en 1756 dans l'armée française. Aspirant en 1758 dans la compagnie commandée par son frère Karl Josef Anton Leodegar von Bachmann, il obtient l'année suivante le commandement de sa propre troupe. Il est ensuite promu major en 1768, puis lieutenant-colonel en 1773, puis est fait chevalier de Saint-Louis en 1778. Il est ensuite nommé colonel et instructeur des troupes françaises qui sont envoyées se battre auprès des États-Unis d'Amérique pendant la guerre d'indépendance. Commandant de régiment en 1793, il passe après la révolution française au service du royaume de Sardaigne comme lieutenant-général en 1794. Fait prisonnier par les français lors de la création de la République cisalpine en 1797, il retourne en Suisse. Deux ans plus tard, il commande les troupes de la Diète fédérale qui renverse la République helvétique pendant la **guerre des bâtons**.

En 1800, il commande les troupes suisses de la deuxième coalition et leur donne comme signe distinctif la croix blanche sur fond rouge. Nous sommes 47 ans avant que Dufour ne l'utilise dans la guerre du .



Portrait de Niklaus Franz von Bachmann aimablement mis à notre disposition par le Museum des Landes, Freulerpalast, à Näfels (GL)

La deuxième coalition (1798-1800)

La deuxième coalition est formée à l'instigation de la Grande-Bretagne, de septembre 1798 à mars 1799, comprenait la Russie, l'Autriche, la Turquie, les Deux-Siciles, quelques princes allemands et la Suède pour contenir la France révolutionnaire et si possible abattre le régime républicain et rétablir la monarchie. Elle prend fin après la signature des paix de Lunéville (1801) et d'Amiens (1802).

